

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Marguerite-Bourgeoys, tenue le 3 décembre 2024, au Salon du personnel, de 18 h 30 à 21 h 30

Sont présents :

Jalbert Fortin, parent
Azaria Chavannes, parent
Émilie Rochette, parent
Cynthia Paquet, parent
Ariane Gemme, parent
Anik Lafontaine, représentante du personnel enseignant
Marie-Andrée Dufour, représentante des professionnels
Prisca Bian, représentante du personnel de soutien
Catherine Émond, représentante et responsable du service de garde

Représentants de la communauté :

Jenny Beauchemin, Pignon bleu
Vickie Lévesque Ghesquiere, Patro Laval

Participe également :

Mylène Desbiens, directrice de l'école
Danièle Turgeon, directrice adjointe

Sont absents :

Léane St-Laurent Samuel, représentante du personnel enseignant

	<p>2. Ouverture de la séance et vérification du quorum</p> <p>À 18 h 30, madame Cynthia Paquet, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et ouvre la séance.</p>
<p>CE # 24-12-03/781</p>	<p>3. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p>Avec l'ajout du 19.1 Photo scolaire et 19.2 Clocher de l'église</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Marie-Andrée Dufour, secondé par madame Émilie Rochette, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 3 décembre 2024.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CE # 24-12-03/782</p>	<p>4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2024</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024, plus de six heures avant la tenue de la présente réunion, la directrice peut être dispensée d'en faire la lecture avant son adoption;</p> <p>Avec la modification suivante :</p> <p>7.2 Nomination : on devrait lire Émilie Rochette au lieu d'Émilie Rochette Carrier;</p> <p>Il est proposé par madame Catherine Émond, secondé par monsieur Jalbert Fortin;</p> <p>D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

	<p>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024</p> <p>Aucun suivi.</p>
	<p>6. Période de questions réservée au public</p> <p>Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.</p>
<p>POINTS DE DÉCISIONS</p>	
<p>CE # 24-12-03/783</p>	<p>7. Sondage aux élèves – 2024-2025</p> <p>Dans certaines écoles, on consulte les élèves sur les jeux qu'ils souhaitent à la récréation, sur la fête de fin d'année, sur des activités parascolaires, etc.</p> <p>Cette année, les membres du Conseil d'établissement souhaitent sonder les élèves de l'école pour avoir des idées pour les célébrations-écoles et les activités et jeux de la fête de fin d'année.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Marie-Andrée Dufour, secondé par madame Anik Lafontaine, il est résolu d'APPROUVER cette proposition.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>8. Contenus en orientation scolaire et professionnelle – 2024-2025</p> <p>Madame Mylène Desbiens présente et explique la planification des contenus.</p> <p>CONSIDÉRANT, la proposition des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP), pour l'année 2024-2025;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Émilie Rochette, secondé par madame Cynthia Paquet est résolu;</p>

<p>CE # 24-12-03/784</p>	<p>D'APPROUVER cette proposition à l'unanimité.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CE # 24-12-03/785</p>	<p>9. Demande de la part du Band de Marguerite</p> <p>Madame Mylène présente une demande de la part des deux enseignantes responsables du Band de Marguerite, Jessica Larocque et Karine Dessureault, soit de demander au conseil d'établissement de défrayer les coûts des chandails à l'effigie du Band, pour tous les élèves du groupe.</p> <p>CONSIDÉRANT, la demande des responsables du Band de Marguerite;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Catherine Émond secondé par madame Émilie Rochette, il est résolu d'octroyer 400\$ au Band;</p> <p>D'APPROUVER la demande à l'unanimité.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>POINTS D'INFORMATION</p>	
	<p>10. Reddition de compte 2023-2024</p> <p>Madame Mylène donne de l'information concernant la fermeture du budget 2023-2024.</p> <p>L'année au 30 juin 2023, le solde de l'année 2023-2024 était de -106 703\$. Cette année, au 30 juin 2024, nous sommes à -148 243\$ de cumulatif. Nous avons donc creusé un déficit de 41 540\$. Madame Mylène Desbiens expose certains éléments qui expliquent le déficit annuel. Elle a un plan de redressement à présenter aux Services des finances.</p>

	<p>11. CCQ – Contenus en éducation à la sexualité</p> <p>Madame Mylène Desbiens informe les membres au sujet du changement dans les approbations concernant le nouveau programme CCQ versus les contenus en éducation à la sexualité.</p>
	<p>12. Profil de compétence des directions d'établissement</p> <p>Madame Cynthia Plante enverra une proposition de lettre aux membres du CÉ. Ce sujet fera l'objet d'un point de discussion à la rencontre du 28 janvier 2024.</p>
	<p>13. Éducation physique</p> <p>Madame Mylène Desbiens demande aux parents s'ils ont besoin de précisions concernant la communication sur les vêtements d'éducation physique envoyée la semaine dernière.</p>
	<p>14. Activités parascolaires - communication</p> <p>Madame Mylène Desbiens nomme que l'école Marguerite-Bourgeoys collabore étroitement avec les différents organismes communautaires, soit le Pignon bleu, le Patro Laval et le Centre Durocher. Les activités offertes sont nombreuses et populaires auprès des élèves. Madame Mylène Desbiens a sollicité le soutien à ces organismes pour améliorer la communication, étant donné les enjeux que les départs en fin de journée peuvent amener. Elle remercie les organismes à la table du conseil d'établissement pour leur précieuse collaboration.</p>

	<p>15. 6^e période : FLDT</p> <p>Madame Danièle Turgeon présente le projet de la 6^e période, de la fondation de Laurent Duvernay-Tardif. Ces activités sportives et culturelles sont destinées aux élèves du 3^e cycle et auront lieu les lundis en fin de journée à l'hiver.</p>
	<p>16. Service de garde</p> <p>La Boutique de Noël sera ouverte à compter de demain jusqu'à vendredi. La moitié des profits seront versés à la St-Vincent-de-Paul et l'autre moitié servira aux activités du service de garde.</p> <p>Il y aura une célébration du service de garde le 19 décembre en fin de journée. Ce sera une guerre des tuques, guerre de boules de papier.</p> <p>Une question est posée quant à la possibilité de ravoir des lunchs à chauffer au four micro-ondes sur l'heure du dîner. Mme Catherine Émond explique qu'étant donné le système électrique de l'école, il est impossible de mettre plus d'un four à micro-ondes par local. De plus, le temps de faire chauffer les repas au micro-ondes est tellement long que cela limite le temps de jeux à l'extérieur.</p> <p>Un parent demande pourquoi les élèves sortent à 16h30 en fin de journée au service de garde. Elle aimerait que ce soit plus tôt. Mme Catherine Émond explique que les ouvertures et les fermetures du service de garde se font à l'extérieur. Les groupes sont aussi dehors au moins 30 minutes sur l'heure du dîner et aux deux récréations.</p>
	<p>17. Campagne de financement – suivi</p> <p>Madame Mylène Desbiens fait le suivi des ventes actuelles de la campagne des chandails à l'effigie de l'école. La campagne se termine le 4 décembre à minuit. Il y a une centaine de chandails de vendus jusqu'à maintenant.</p>

18. Correspondance et informations

19.1 De la direction

- Le conseil de vie des élèves est très actif.
- La Fondation Bob Bissonnette a offert 3000\$ à l'école pour acheter des ukulélés.
- Nous recevrons 26 000\$ de l'équipe Association de la Construction du Québec qui nous a parrainé dans le cadre du Grand défi Pierre-Lavoie.

19.2 Des membres du Conseil d'établissement

- Mme Marie-Andrée Dufour annonce que nous avons acheté un dragon barbu. Il sert de zoothérapeute pour les élèves de l'adaptation scolaire et aussi pour des élèves du secteur régulier.
- Mme Vickie Lévesque Ghesquiere explique que le Patro prépare des paniers de Noël en collaboration avec divers organismes du quartier, dont l'école. Ils prévoient faire 190 paniers.

19.3 Du comité de parents

M. Jalbert Fortin mentionne qu'il n'a pas pu se présenter aux rencontres.

20. Autres sujets

20.1 Photos scolaires

Mme Danièle Turgeon demande si les membres sont satisfaits des photos scolaires. Il semble que les enseignants aient apprécié les photographes, mais que les parents n'ont pas trouvé que le site était convivial. Nous conserverons donc le même photographe.

	<p>20.2 Clocher de l'église</p> <p>Le Parc-École est fermé jusqu'à Noël puisque l'échafaudage est en déconstruction. Il doit donc y avoir deux moments de récréation différents par demi-journée. Normalement, nous aurons accès à la cour en entier après le congé des fêtes.</p> <p>La rue Boisseau sera ouverte dans les prochains jours.</p>
CE # 24-12-03/786	<p>21. Levée de la séance</p> <p>Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Marie-Andrée Dufour, et résolu :</p> <p>QUE la séance ordinaire soit levée à 20 h 52.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>

Mylène Desbiens, Directrice

Cynthia Paquet, président

Date